



QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION MARQUE D'ETAT TOURISME & HANDICAP



Ce questionnaire est destiné aux établissements qui souhaitent auto-évaluer leur structure en vue de l'obtention de la marque d'Etat Tourisme & Handicap.
Il constitue une première approche de la démarche de mise en accessibilité de votre établissement pour les handicaps auditif, mental, moteur et visuel.
Par la suite, une visite réalisée par un binôme d'évaluateurs sera obligatoire et déterminera si l'accessibilité de votre établissement répond aux critères de la marque Tourisme & Handicap.

Région : Département :

1 PRINCIPES D'ACCESSIBILITE

Connaissez-vous les principes d'accessibilité* concernant :

Le handicap auditif	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En partie (notions)	<input type="checkbox"/> Non
Le handicap mental	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En partie (notions)	<input type="checkbox"/> Non
Le handicap moteur	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En partie (notions)	<input type="checkbox"/> Non
Le handicap visuel	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> En partie (notions)	<input type="checkbox"/> Non

*Selon le cadre réglementaire défini dans la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et l'ordonnance du 26 septembre 2014.

2 ACCUEIL

Recevez-vous déjà des clients handicapés ?

Oui Non

Si oui :

Parfois Souvent

• ces personnes se déplacent-elles en fauteuil roulant ? Souvent Parfois Jamais

• Sont-elles non-voyantes ou malvoyantes ? Souvent Parfois Jamais

• Sont-elles sourdes ou malentendantes ? Souvent Parfois Jamais

• Sont-elles déficientes mentales ? Souvent Parfois Jamais

• Votre personnel est-il sensibilisé à l'accueil des personnes handicapées ? Oui Non

• Votre personnel est-il formé à l'accueil des personnes handicapées ? Oui Non

Si oui : préciser pour quel(s) type(s) de handicap :

Le handicap auditif	<input type="checkbox"/>	Quel est l'organisme de formation ?	<input type="text"/>
Le handicap mental	<input type="checkbox"/>	Quel est l'organisme de formation ?	<input type="text"/>
Le handicap moteur	<input type="checkbox"/>	Quel est l'organisme de formation ?	<input type="text"/>
Le handicap visuel	<input type="checkbox"/>	Quel est l'organisme de formation ?	<input type="text"/>

3 AIDES

Proposez-vous :

Des documents adaptés (ex: menu, plan...) ? Oui Non

Des outils adaptés (ex: boucle magnétique, audio guide...) ? Oui Non

Des activités adaptées (ex: tiralo, visites tactiles, animations...) ? Oui Non

Autres, préciser :

4 L'ACCESSIBILITE AU 4 TYPES DE HANDICAPS

4-1 : HANDICAP AUDITIF

L'un des membres du personnel a-t-il été formé à :

• la langue des signes ? Oui Non

• la lecture labiale ? Oui Non

L'information vocale ou sonore est-elle relayée par écrit (panneaux, affiches, documents) ? Oui Non

- Les alarmes sonores sont-elles couplées avec des alarmes visuelles ? Oui Non
- Un soin a-t-il été apporté au niveau de l'acoustique ? Oui Non
- Existe-t-il un dispositif de boucle magnétique ? Oui Non
- Existe-t-il un système de communication (fax, internet ...) mis à disposition ? Oui Non

4-2 : HANDICAP MENTAL

- L'entrée principale est-elle facilement repérable ? Oui Non
- Les endroits présentant un danger sont-ils protégés (ex : plan d'eau) ? Oui Non
- L'information écrite est-elle associée à une image (photo, pictogramme simple...) ? Oui Non
- Les entrées ou sorties réservées au public se distinguent-elles bien des entrées privées ? Oui Non
- Les indications ou panneaux sont-ils homogènes sur le site ? Oui Non
- Rappel : L'information visuelle relève avant tout de l'aide à l'orientation (un grand ennemi en la matière réside dans l'uniformité des lieux).*
- Dans le cadre de pratiques culturelles, existe-t-il des ateliers ludiques et interactifs, des activités manuelles, des échanges pour aider à la compréhension ? Oui Non

4-3 : HANDICAP MOTEUR

- Votre structure comporte-t-elle un parking ? Oui Non
- Si oui** : est-il accessible ? Oui Non
- L'entrée principale : est de plain-pied comporte des marches
- Si oui** :
- L'entrée dispose-t-elle d'un plan incliné ? Oui Non
 - Existe-t-il une autre entrée qui soit accessible ? Oui Non
- Existe-t-il au moins un sanitaire collectif adapté pour les personnes en fauteuil roulant ? Oui Non
- Une personne en fauteuil roulant peut-elle circuler à l'extérieur du lieu :
- sans l'obstacle de marches non compensé par un plan incliné Oui Non
 - sur un sol non meuble Oui Non
- Une personne en fauteuil roulant peut-elle circuler à l'intérieur du lieu :
- sans l'obstacle de marches non compensées par des plans inclinés Oui Non
 - sans l'obstacle d'escaliers non compensés par un ascenseur accessible Oui Non
 - avec des largeurs de passage et de portes suffisantes Oui Non
pm : largeur minimale de la porte 77cm
- Votre établissement comporte-t-il des chambres ? Oui Non
- Si oui** : disposez-vous de chambre(s) avec sanitaires, spécialement aménagées pour recevoir une personne en fauteuil roulant ? Oui Non

4-4 : HANDICAP VISUEL





- Votre établissement a-t-il réalisé des adaptations ou des aménagements dans ce domaine ? Oui Non
- Un soin a-t-il été apporté pour supprimer ou neutraliser les obstacles à hauteur de visage, non détectables à la canne pour une personne non-voyante ? Oui Non
- Un soin a-t-il été apporté dans l'utilisation des contrastes (couleur, matière) facilitant les repères des personnes mal-voyantes ? Oui Non
- Les informations écrites disponibles sont-elles homogènes sur l'ensemble du site ? Oui Non
- L'éclairage général est-il : faible ou tamisé fort lumière du jour
- Mettez-vous à disposition :
- des documents en braille ? Oui Non
 - des documents audio ? Oui Non
 - des documents en caractères agrandis ? Oui Non
 - des plans en relief ? Oui Non

5 VOTRE AUTO-EVALUATION





D'après vous, une personne en situation de handicap peut-elle, en toute autonomie (sans aide) :

- entrer dans votre établissement / votre site ?
- Le handicap auditif  Oui Non
- Le handicap mental  Oui Non
- Le handicap moteur  Oui Non
- Le handicap visuel  Oui Non

• se déplacer seule ?

Le handicap auditif		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Le handicap mental		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Le handicap moteur		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Le handicap visuel		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non

• utiliser les équipements ?

Le handicap auditif		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Le handicap mental		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Le handicap moteur		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Le handicap visuel		<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non

Projetez-vous de réaliser des travaux d'amélioration de l'accessibilité dans l'année à venir ? Oui Non

Si oui : Préciser :

Projetez-vous de réaliser des acquisitions spécifiques ? Oui Non

Si oui : Préciser :

Ce formulaire d'auto-évaluation est à retourner au référent de la marque T&H de votre département et/ou région
accompagné d'un bref descriptif de votre établissement (ex : dépliant commercial).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre référent ou ATH à l'adresse suivante :

Association Tourisme et Handicaps
46, rue Max Dormoy
PARIS

Vous serez prochainement contacté par un relais ou une mission local Tourisme & Handicap.

Nous vous invitons à consulter les sites utiles :

La page officielle de la marque d'Etat Tourisme & Handicap :
<http://www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme>

Le site de l'Association Tourisme et Handicaps :
<http://www.tourisme-handicaps.org>

La page dédiée à l'accessibilité du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite>

Les informations recueillies dans ce questionnaire font l'objet d'un traitement informatique par le ministère en charge du tourisme, responsable du traitement, destiné à assurer la gestion de votre dossier afin d'examiner votre candidature à l'utilisation de la marque Tourisme et Handicap.
Les destinataires des données sont les agents de la Sous-direction du Tourisme et les membres de l'association Tourisme et Handicaps.

Conformément à l'article L 27 de la Loi Informatique, fichiers et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. La mise en œuvre de ces droits est possible par courrier postal adressé au ministère en charge du tourisme.